



**Province de Québec
Corporation de la Ville de Forestville
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 15 août 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

Sont présents : Mme Micheline Anctil, mairesse;
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;
M. Lison Huard, greffière adjointe.

Sont absents : Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6;

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 11 juillet 2017
- 4. Message de la mairesse**
 - 4.1 Décès de M. Jean-Marie Delaunay
 - 4.2 Direction générale de la Ville
 - 4.3 Production cinématographique
 - 4.4 Revitalisation 1^{re} Avenue
 - 4.5 Salle d'entraînement
- 5. Travaux publics**
 - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
 - 5.2 Soumission remplacement ponceau Paul-Baie
- 6. Incendie**
 - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
 - 6.2 Municipalité de Les Escoumins / Vente de véhicule



7. Loisirs et sports

7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

8. Aménagement et urbanisme

- 8.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 8.2 Rapport des permis de rénovation et de construction
- 8.3 Revitalisation 1^{re} Avenue / Correction soumission
- 8.4 Revitalisation 1^{re} Avenue / Contrôle de qualité

9. Développement touristique

9.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

10. Environnement et milieu de vie

10.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

11. Administration

- 11.1 Approbation et paiement des comptes
- 11.2 Rapport financier
- 11.3 Autorisation de déplacements
- 11.4 Aide financière
- 11.5 Entente de fin d'emploi
- 11.6 Bourassa Brodeur Bellemare / Mandat
- 11.7 Signature opérations bancaires
- 11.8 Visa Desjardins Affaire / Changement de détenteur
- 11.9 Service de carte Desjardins / TPV
- 11.10 Contrat d'assurances collectives / Achat regroupé UMQ
- 11.11 Cours de conduite en Haute-Côte-Nord
- 11.12 Soumission téléphonie IP

12. Affaires nouvelles

13. Période de questions des citoyens

14. Clôture et levée de la séance

Adoption du dernier procès-verbal

R-1708-99

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 11 juillet 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Décès de M. Jean-Marie Delaunay

La mairesse informe la population qu'elle a appris aujourd'hui le décès de M. Jean-Marie Delaunay et elle offre, en son nom personnel et en celui de tous les membres du conseil,



ses plus sincères condoléances. Elle rappelle qu'il a été un grand défenseur des intérêts de la Haute-Côte-Nord, pendant 28 ans à titre de maire et 18 ans à titre de préfet.

Direction générale de la Ville

La mairesse informe la population que fidèle à ses valeurs et à ses habitudes, le conseil aborde toujours les sujets sans détours. Elle confirme que la Ville de Forestville et M. Daniel Brochu n'ont plus de lien d'emploi et mentionne qu'au fil de l'ordre du jour différentes résolutions seront adoptées.

Production cinématographique

La mairesse tient à informer la population que la production cinématographique est dans sa période la plus intense et doit vous dire que le milieu répond très bien aux besoins et aux attentes de celle-ci. Elle tient à remercier toute la population de cette belle ouverture et de l'accueil réservé.

Elle mentionne que les retombées économiques sont inespérées et pour ceux qui en doutent, elle les invite à parler aux entrepreneurs et aux commerçants, ils seront convaincus et fiers. La publicité, la visibilité donnée à Forestville est immense. Dans le créneau du développement touristique, la ville vient de gagner des années de développement.

Elle rappelle que ça exige quelques adaptations, quelques concessions aux habitudes de la population, elle demande de continuer d'être de bon partenaire à ce projet.

Pour ce qui est du détour par la Route Maritime pour les usagers du traversier et du camping, la municipalité a réduit la vitesse à 30 km. Le nivelage aura lieu sur une plus grande fréquence. L'épandage d'abat poussière sera effectué jeudi matin, par la compagnie Sani-Manic.

Revitalisation 1^{re} Avenue

La mairesse informe la population que le projet de revitalisation est démarré, la fin des travaux est prévue pour le 20 septembre et des voies de contournement seront nécessaires. Les détours concernent autant les véhicules que les véhicules tout-terrains qui circulent aux abords de la 1^{re} Avenue.

Salle d'entraînement

La mairesse informe la population que les plans sont maintenant finalisés, les soumissions sont lancées, l'ouverture se fera le 20 septembre et les travaux devront s'effectuer dès l'automne afin de livrer l'infrastructure dès le début 2018.

Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller donne un résumé des travaux qui ont été effectués par le Service des travaux publics lors du dernier mois :

- Installation service eau temporaire relié sur borne incendie pour site du tournage ;
- Mesures des boues des étangs aérés par Hydro-Experts ainsi que prise de plusieurs données sur l'eau potable pour le rapport annuel sur l'eau potable;
- Entretien sur éclairage de rues dans la 1^{re} Avenue, routes 138 ouest et 385;
- Travaux importants réseau d'éclairage 1^{re} Avenue, enlever arbres et débroussailler, changer fil alimentation reliant les poteaux, changer intensité de deux lampes;



- Refaire une partie des services sur le terrain du 29 rue Tremblay pour l'installation d'une nouvelle maison mobile ;
- Vérification borne incendie au coin des rues Albert et luc et travaux sur valve;
- Réparation borne incendie au coin rues Albert et luc par compagnie SANS BORNES;
- Déboucher à plusieurs reprises le ponceau près du quai causé par les castors;
- Pose d'oriflamme aux 4 chemins;
- Pose des lettres géantes «FORESTVILLE» au bureau d'accueil;
- Formation par Hydro-Experts sur utilisation du nouvel échantillonneur eaux usées et fonctionnement des étangs aérés;
- Installation de la pompe neuve au poste de distribution par la compagnie Danovar.

**Soumission remplacement ponceau Paul-Baie
R-1708-100**

Le 28 juillet 2017 à 10 h 00, Mme Micheline Anctil, mairesse et M. Pierre Perron, directeur des travaux publics ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de remplacement d'un ponceau à Paul-Baie. Les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Montant
Les Excavations A. Savard inc.	8 916.95 \$
Les Excavation du Lac inc.	30 000.00 \$

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission reçue de Les Excavations A. Savard inc. au montant de 8 916.95 \$ plus taxes applicables.

Incendie / Rapport du conseiller M. Richard Foster

Le conseiller transmet le message de prévention de Mme Marie-Pier Dufour, technicienne en prévention des incendies :

Produits domestiques dangereux

Votre domicile peut contenir des produits potentiellement dangereux comme des produits nettoyants, du fixatif à cheveux, de la peinture, des pesticides, du propane.

Un liquide combustible dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante égale ou supérieure à 37,8 °C ou 100 °F.

Les liquides combustibles les plus communs sont, le kérosène, l'huile à chauffage, la peinture à l'huile, l'huile à lampe et les diluants.

Entreposage sécuritaire

- Entrez les liquides inflammables ou combustibles loin des sources de chaleur, hors de portée des enfants et dans des endroits propres et secs comme un garage ou un cabanon, mais pas sur un balcon, ni près d'une fenêtre ou d'une issue;
- Conformez-vous aux consignes d'entreposage inscrites sur l'étiquette;
- Conservez-les dans leur contenant d'origine avec l'étiquette. Ne les transvidez pas;
- L'essence doit être conservée dans un bidon étiqueté, hermétique, conçu à cet effet;
- Dans un logement : maximum de 15 litres de liquides combustibles et inflammable, mais n'incluant pas plus de 5 litres de liquides inflammables (essence, alcool, etc.);
- Dans un garage ou dans un cabanon : maximum de 50 litres de liquides combustibles et inflammables, MAIS n'incluant pas plus de 30 litres de liquides inflammables.



Afin de prévenir les incendies et les effets sur votre santé, vous devez utiliser, manipuler et entreposer les produits domestiques dangereux de façon sécuritaire.

**Municipalité de Les Escoumins / Vente de véhicule
R-1708-101**

Attendu que la Ville de Forestville a adopté, le 11 juillet 2017 une résolution afin de procéder à l'achat du camion Ford F-150 2013 qui avait été loué en 2013 et que la municipalité de Les Escoumins nous a confirmé son intention de l'acquérir;

Attendu que cette municipalité fait partie de l'Entente intermunicipale en incendie et est appelée à intervenir sur le territoire de la Ville de Forestville;

Attendu que ce camion a déjà l'équipement nécessaire et que le lettrage est déjà effectué;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de vendre à la municipalité de Les Escoumins le camion Ford F-150 pour la somme résiduelle de location de 15 512.15 \$ plus taxes applicables.

Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

La conseillère étant absente, c'est la mairesse qui informe la population des sujets suivants :

Piscine

- Tout va bien, si la température le permet, nous allons fermer le 18 août.
- Quelques ajustements sont nécessaires suite aux travaux, mais rien de majeur.

Camp de jour

- Belle saison, plusieurs activités différentes. Plusieurs jeunes au début de la saison, mais les vacances font que ça diminue considérablement à la mi-juillet. Des recommandations de la part du personnel étudiant ainsi que de l'animatrice seront transmises afin d'améliorer le service à l'été 2018.

Événements à venir

- Le 19 août | Festival de la Famille
- Le 6 septembre | Soirée Info-Loisirs 18 h 30 à 20 h au Complexe Guy-Ouellet
- Du 8 au 10 septembre | Tournoi de balle mixte.

Aménagement et urbanisme / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Le conseiller informe la population des sujets suivants :

Revitalisation de la 1^{re} avenue

- Une demande de subvention a été envoyée le 26 mai au ministère des Transports pour la partie sentier multiusage, soit une demande de 237 326,50 \$ représentant 50 % des coûts pour cette section des travaux. Nous attendons la réponse.



Rapport des permis de rénovation et de construction

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction de juillet 2017 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION JUILLET 2017						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Janvier à juillet 2017		Janvier à juillet 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	2	170 000 \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	0	- \$	2	310 000 \$	2	310 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	1	100 000 \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	2	170 000 \$	2	310 000 \$	3	410 000 \$
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Janvier à juillet 2017		Janvier à juillet 2016		2016	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	74	640 900 \$	78	585 700 \$	123	855 900 \$
Résidences multiples	1	9 000 \$	1	1 000 \$	2	5 000 \$
Chalets	0	- \$	3	27 500 \$	6	73 500 \$
Commerces	5	285 500 \$	3	610 000 \$	5	630 000 \$
Industries	1	625 000 \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	2	801 000 \$	5	1 644 500 \$	9	2 065 500 \$
Démolitions	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Total	83	2 361 400 \$	90	2 868 700 \$	145	3 629 900 \$

Revitalisation 1^{re} Avenue / Correction soumission R-1707-102

Attendu que la Ville a adopté le 13 juin 2017 la plus basse soumission conforme de Les Excavations A. Savard pour la revitalisation de la 1^{re} Avenue;

Attendu qu'une erreur sur les prix annoncés est survenue lors de l'ouverture des soumissions, et ce, sans incidence sur la conformité des soumissions;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de corriger les montants inscrits sur la résolution R-1706-73;

Soumissionnaire	Montant inscrit	Montant corrigé
Excavations A. Savard	1 122 009.28 \$	975 872.48 \$
EJD construction inc.	1 196 263.09 \$	1 040 454.96 \$
Jean Fournier inc.	1 304 246.15 \$	1 304 246.15 \$
Construction Polaris inc.	1 697 031.00 \$	1 476 000.00 \$

Il est également résolu de confirmer que la plus basse soumission conforme, de Les Excavations A. Savard, est de 975 872.48 \$ plus taxes applicables.

Revitalisation 1^{re} Avenue / Contrôle de qualité R-1708-103

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme SNC-Lavalin afin d'effectuer le contrôle de qualité du projet de revitalisation de la 1^{re} Avenue, qui consiste à l'échantillonnage, l'analyse, la vérification des matériaux et la rédaction du rapport final,



conformément à la proposition du 14 août 2017. Il est également résolu d'accepter la proposition au montant de 17 261.70 \$ plus taxes applicables.

Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

Le conseiller informe la population des sujets suivants :

Concours Hollywood

- À ce jour, plus de 85 photos ont été affichées sur le Facebook de la ville. Cependant, les membres du personnel du bureau d'accueil confirme que beaucoup plus de personnes arrêtent pour se prendre en photo devant les lettres. Certaines personnes ne veulent juste pas participer ou mettre leur photo directement sur les médias sociaux. Une peinture de Mme Linda Isabelle sera tirée, le 8 septembre prochain parmi toutes les photos qui ont été publiées sur notre page Facebook.

Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

Le conseiller étant absent, c'est la mairesse qui informe la population des sujets suivants :

Parc des naissances

- Le parc des naissances situé sur le terrain de l'hôtel de ville sera inauguré à la fin août ou début septembre. La plaque pour souligner les enfants nés en 2014, 2015 et 2016 est présentement en fabrication.

Cônes verts

- La Ville a offert à la population la possibilité de se procurer 100 cônes verts gratuits, en seulement 4 heures, ils ont tous été réservés. Très belles réussites, puisque nous aurions pu facilement en offrir le double tellement les gens étaient intéressés.

Concours Maisons Fleuries

- Le jury est déjà à l'œuvre pour le concours « Maisons fleuries », la mairesse remercie tous ceux et celles qui prennent le temps d'embellir leur résidence. Comme par les années passées, les catégories sont : « résidentielle », « maison-mobile », « commerciale » et « balcon ».

Approbation et paiement des comptes

R-1708-104

Attendu que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été distribuées à chaque membre du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance;

Attendu que la greffière adjointe a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et que la technicienne en administration atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires



et par chèques et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout en accordant la dispense de lecture.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	141 541.43 \$
Comptes payés par chèques	135 012.31 \$
Comptes à payer	98 908.61 \$
Total	<u>375 462.35 \$</u>

Rapport financier

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 31 juillet 2017 préparé par Mme Linda Ouellet, technicienne en administration.

Autorisation de déplacements

R-1708-105

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le déplacement suivant :

24 août 2017 | Baie-Comeau

- **Mme Anny Gagnon, secrétaire d'élection**
Formation sur les élections municipales 2017.

Aide financière

R-1708-106

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l'organisme suivant :

Organisme	Activité	Montant
Centre d'activité Haute-Côte-Nord	2 ^e souper bénéfice	Location de la salle et profit du bar selon politique

Entente de fin d'emploi

R-1708-107

Attendu que M. Daniel Brochu occupait le poste de directeur général, secrétaire-trésorier et greffier depuis le 7 janvier 2013;

Attendu que des discussions sont intervenues avec M. Daniel Brochu afin de mettre fin à son lien d'emploi avec la Ville de Forestville;

Attendu que les parties ont convenu, par leurs procureurs respectifs, de négocier une entente confidentielle de départ;

Attendu que les parties ont déclaré leurs entières satisfactions;

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de confirmer que le conseil municipal, avant l'adoption de cette résolution :

- a confié verbalement un mandat de négociation à la mairesse, Mme Micheline Ancil, conformément aux recommandations du procureur de la Ville;



-3418-

- a autorisé la signature de l'entente confidentielle intervenue le 27 juillet 2017 avec M. Daniel Brochu afin de mettre fin à son lien d'emploi avec la Ville de Forestville.

Bourassa Brodeur Bellemare / Mandat

R-1708-108

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme Bourassa Brodeur Bellemare afin de procéder aux étapes d'embauche d'un nouveau directeur général.

Signature opérations bancaires

R-1708-109

Attendu que les personnes suivantes sont autorisées à signer tous les documents nécessaires aux opérations bancaires;

Mme Micheline Anctil, mairesse
M. Richard Foster, conseiller au siège # 1
Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2
M. Guy Racine, conseiller au siège # 3
Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5
M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6
M. Daniel Brochu, directeur général
Mme Linda Ouellet, technicienne en administration
Mme Anny Gagnon, adjointe administrative

Attendu qu'il y a lieu d'effectuer des changements;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- de radier le nom de M. Daniel Brochu des comptes # 328 et # 15701 ainsi que tous les accès et les opérations bancaires;
- d'ajouter le nom de Mme Lison Huard, greffière adjointe.

Visa Desjardins Affaire / Changement de détenteur

R-1708-110

Attendu que la Ville de Forestville possède une carte Visa Desjardins Affaire avec une limite de crédit de 5 000 \$ dont le nom du détenteur actuel est M. Daniel Brochu;

Attendu qu'il y a lieu de changer le nom du détenteur;

Attendu qu'il y a lieu de maintenir cette carte de crédit afin d'effectuer des transactions nécessitant cette seule méthode;

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- De demander à Visa Desjardins de radier le nom du détenteur actuel de la carte Visa Desjardins Affaire de la Ville et de nommer Mme Micheline Anctil, à titre de détenteur officiel;



- De fournir à Visa Desjardins, sur une formule jointe à cette résolution, les coordonnées du détenteur ainsi que le numéro de la carte Visa Desjardins Affaire.

Service de carte Desjardins / TPV

R-1708-111

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander à Service de cartes Desjardins de nommer Mme Micheline Anctil, à titre d'administrateur en remplacement de l'administrateur présentement inscrit au compte. Il est également résolu d'autoriser Mme Linda Ouellet, technicienne en administration, à titre de contact afin d'effectuer toutes les opérations nécessaires au compte pour et au nom de la Ville de Forestville.

Contrat d'assurances collectives / Achat regroupé UMQ

R-1708-112

Attendu que conformément à la Loi sur les cités et à la Solution UMQ, la Ville de Forestville et le conseil municipal souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus;

Attendu que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

Attendu que la rémunération prévue au contrat - Solution UMQ - à octroyer est de 0.65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

Attendu que la Ville de Forestville souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat au Groupe Mallette Actuaires Inc. en conséquence ;

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- **Que** le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long ;
- **Que** le conseil municipal confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;
- **Que** l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans ;
- **Que la** Ville de Forestville mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;
- **Que** la Ville de Forestville s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la (Ville, municipalité, MRC, Régie, autre) durant le contrat et une rémunération de 0.65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc.;



- **Que** la Ville de Forestville s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes.

Cours de conduite en Haute-Côte-Nord

R-1708-113

Attendu que les anciens propriétaires de l'école de conduite Tecnic de Baie-Comeau détenaient, depuis 2010, une dérogation leur permettant de dispenser les cours de conduite théoriques et pratiques à Forestville et Bergeronnes;

Attendu que les nouveaux propriétaires se sont vu refuser à deux reprises la reconduction de la dérogation dévolue aux anciens propriétaires;

Attendu que ce refus pénalise grandement les gens de la Haute-Côte-Nord qui devront se déplacer plusieurs fois vers Baie-Comeau pour les gens de Forestville (200 km aller-retour) ou Chicoutimi pour les gens de Bergeronnes (294 km aller-retour) afin d'effectuer les 24 heures de théories et les 15 heures de pratiques exigées par les lois en vigueur;

Attendu tous les efforts déployés par les petites communautés afin d'empêcher l'exode de nos jeunes;

Attendu que depuis quelques semaines, le nouveau propriétaire invite les gens à se plaindre auprès de la Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ) et de L'Association québécoise du Transport (AQTR), afin que les critères soient considérés au bénéfice de la population de la Haute-Côte-Nord, qui représente environ le tiers de la clientèle de l'école de conduite Tecnic.

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le conseil municipal de la Ville de Forestville demande à la SAAQ et à l'AQTR de reconsidérer leur décision afin de permettre à la population de la Haute-Côte-Nord de bénéficier à nouveau de l'offre de services de l'école de conduite Tecnic à Forestville et Bergeronnes.

Soumission téléphonique IP

R-1708-114

Le 27 juin 2017 à 14 h, Mme Lison Huard, greffière adjointe et M. Martin Bouchard, directeur des incendies, ont procédé à l'ouverture des soumissions pour la téléphonie IP. Les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Montant
Sécurgence inc. VIP Télécom	30 306.96 \$
IDSmicronet Division Équipement	32 316.00 \$

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de refuser toutes les soumissions, et ce, afin de mieux analyser les besoins en téléphonie et en virtualisation.

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.



Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Richard Foster propose la levée à 20 h 45, et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière adjointe